



# ACADEMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Tarn-et-Garonne**



**ACADEMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Tarn-et-Garonne

# **COMITE DE PILOTAGE**

## **Groupe Départemental d'Appui à la Scolarisation**

**LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025**

# Ordre du jour

**1. Rappel : objectifs et fonctionnement**

**2. Bilan quantitatif année 2024-2025**

**3. Echanges et perspectives pour l'année 2025-2026**



- Les élèves concernés :
  - à besoins éducatifs particuliers ;
  - en situation de handicap ou pas ;
  - en risque de rupture scolaire, malgré des actions déjà menées ;
  - qui impactent fortement les personnels et l'environnement scolaire.



- Analyser des situations de scolarisation d'élèves en mobilisant une entrée pluridisciplinaire et partenariale.
- Proposer des appuis à la scolarisation lorsque tous les dispositifs internes aux établissements et/ou à la circonscription ont été mobilisés.
- Accompagner les équipes dans le cadre de la scolarisation en milieu ordinaire.
- Sécuriser les parcours des élèves et leurs transitions.



## **La situation peut relever du GDAS lorsque :**

1. La situation de l'élève a déjà fait l'objet d'une analyse et de remédiations au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement.
2. Tous les appuis mobilisables de la circonscription ou de l'établissement ont déjà été saisis.

**Le GDAS a pour mission de mobiliser des ressources départementales partenariales dans le cadre de la scolarité en milieu ordinaire.**

## Rappel de la procédure de saisine premier degré

### Etape 1

Ecole

#### Enseignant

- Dans la classe
- Avec la famille

#### Conseil de cycle, de maîtres

- En équipe
- Avec les enseignants  
RASED

#### Directeur

- Au sein de l'école
- Avec les partenaires de l'école et les ressources de la circonscription



### Etape 2

Circonscription

#### IEN

- Mobilise et anime le travail d'analyse du pôle ressource
- Structure l'appui à la scolarisation au niveau de l'enseignant, de l'élève et de la communication avec sa famille

### Etape 3

Département

#### Groupe départemental d'appui à la scolarisation

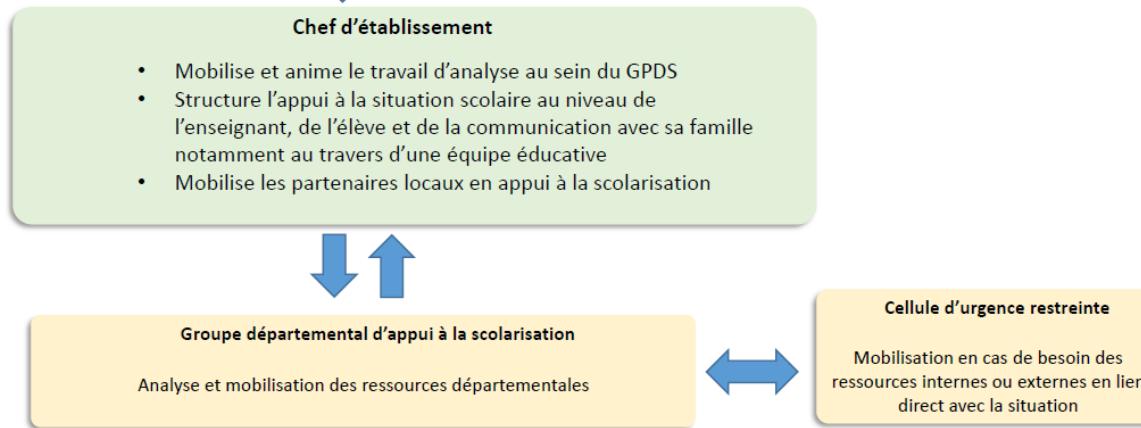
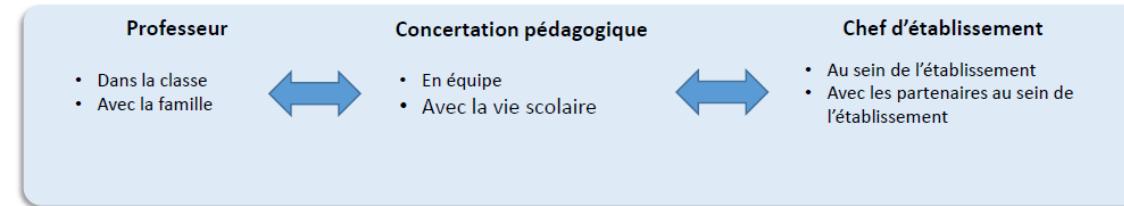
Analyse et mobilisation des ressources départementales partenariales



#### Cellule d'urgence restreinte

Mobilisation en cas de besoin des ressources internes ou externes en lien direct avec la situation

## Rappel de la procédure de saisine second degré



## Protocole de fonctionnement

### 1- Préparation des GDAS

Le coordonnateur GDAS :

- réceptionne les fiches de saisine du GDAS ;
- prépare l'ordre du jour avec l'IEN-ASH sous couvert de l'A-DASEN (nouvelles situations ou suivi des situations antérieures) ;
- envoie les invitations aux membres du groupe.

### 2- Déroulement des GDAS

Le coordonnateur anime le GDAS.

Les nouvelles situations sont étudiées et les situations déjà connues sont suivies.

### 3- Retours et suivis

Le coordonnateur transmet aux IEN, RASED et directeurs d'écoles les retours d'analyse rédigés lors des GDAS. Il les transmet aux chefs d'établissements pour le second degré.

Le coordonnateur tient à jour un compte-rendu de réunion et le tableau de bord des situations.

Le référent est désigné en fonction des besoins de la situation (tout membre).

Le référent accompagne les équipes et organise le maillage du suivi de la situation.

# Ordre du jour

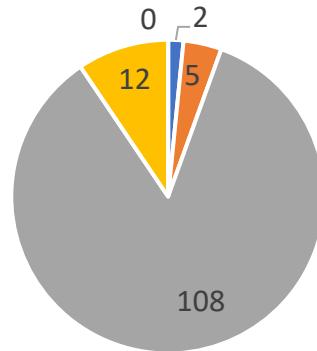
**1. Rappel objectifs et fonctionnement**

**2. Bilan quantitatif année 2024-2025**

**3. Échanges et perspectives pour l'année 2025-2026**

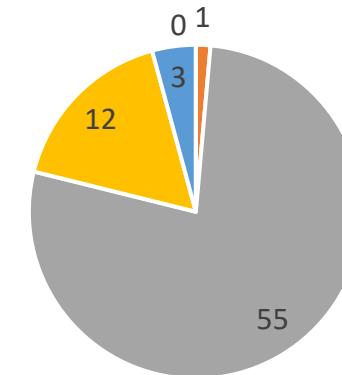
## Evolution des conseils de discipline dans le second degré pour l'année scolaire 2024-2025

Décisions suite aux conseils de discipline au collège



- Exclusion temporaire avec sursis
- Exclusion définitive
- Exclusion définitive internat
- Exclusion temporaire
- Exclusion définitive avec sursis
- Mesure de responsabilisation

Décisions suite aux conseils de discipline au lycée



- Exclusion temporaire avec sursis
- Exclusion définitive
- Exclusion définitive internat
- Exclusion temporaire
- Exclusion définitive avec sursis
- Mesure de responsabilisation

- - Pour l'année scolaire 2023-2024: 241 conseils de discipline : 178 au collège et 63 au lycée
  - Pour l'année scolaire 2024-2025: 201 conseils de discipline : 129 au collège et 72 au lycée

## Les faits établissements

- 799 faits établissements ont été saisis entre le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et le 1 août 2025.

Répartition géographique du nombre de faits par gravité :

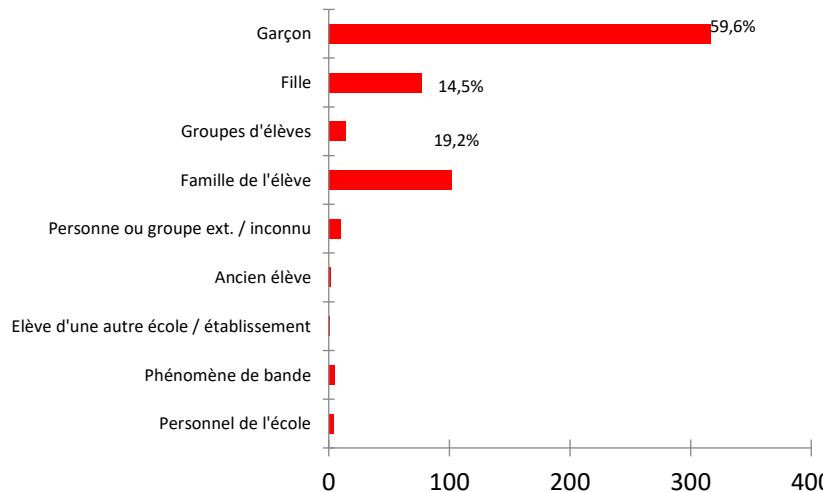
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
TARN-ET-GARONNE	169	574	56	<b>799</b>

	ECOLE DU 1ER DEGRE ORDINAIRE	COLLEGE	SEGPA	LYCEE	LYCEE PROFESSIONNEL	Total général
Répartition des faits établissements	537	179	3	57	23	799

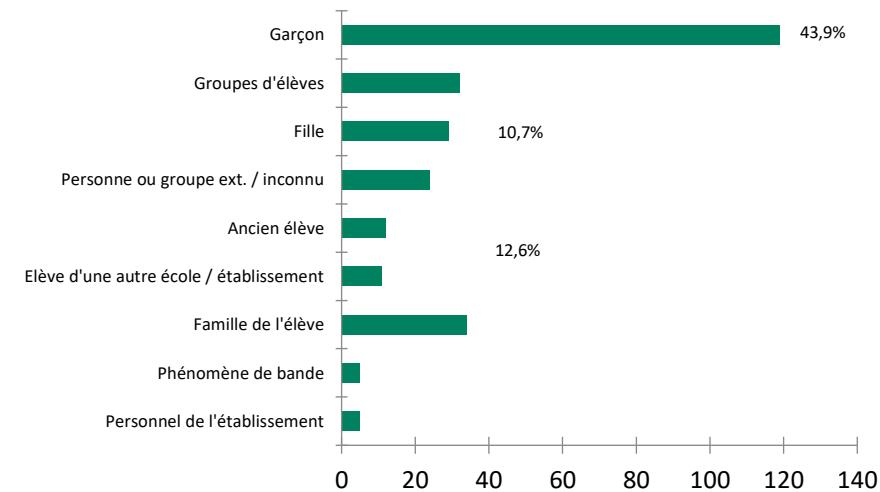
- 666 concernent des « atteintes aux personnes »
  - dont 62,9 % de violences verbales (menaces, insultes sexuels, sexisme, orientation sexuelle)
  - dont 56,3 % de violences physiques (gestes, attouchements, rapports imposés)

CARACTÉRISATION DES AUTEURS LORS DES FAITS ETABLISSEMENTS\*

1<sup>ER</sup> DEGRE



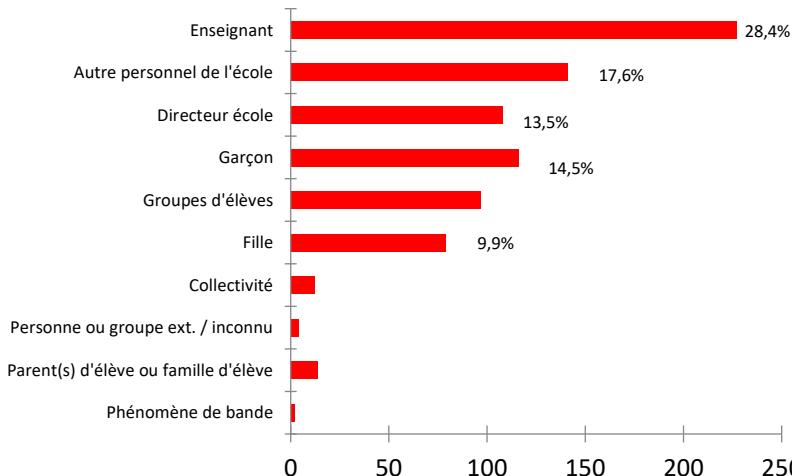
2nd DEGRE



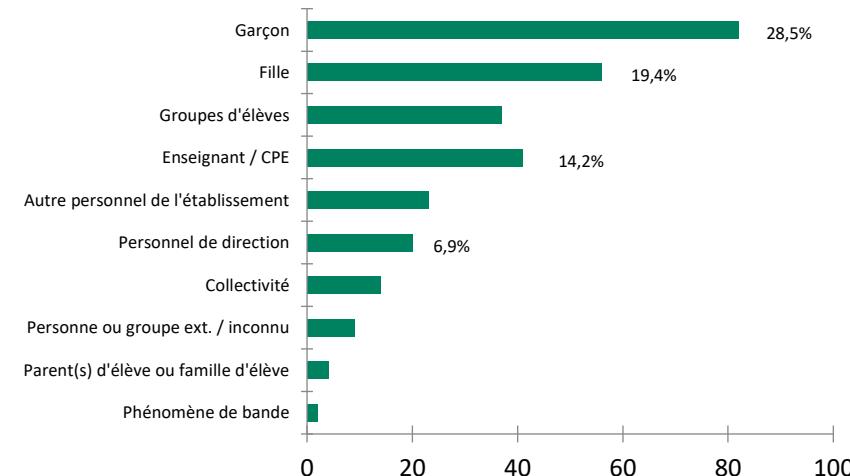
\*Faits établissements du 1<sup>er</sup> septembre 2024 et le 1 août 2025

CARACTÉRISATION DES VICTIMES LORS DES FAITS ETABLISSEMENTS\*

1<sup>ER</sup> DEGRE



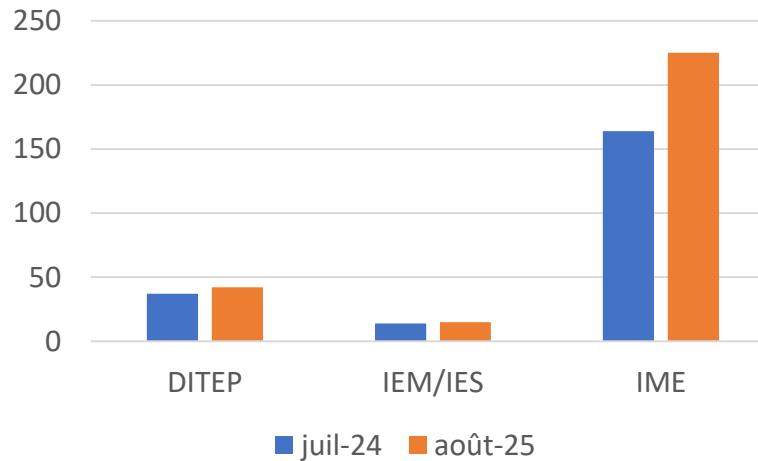
2nd DEGRE



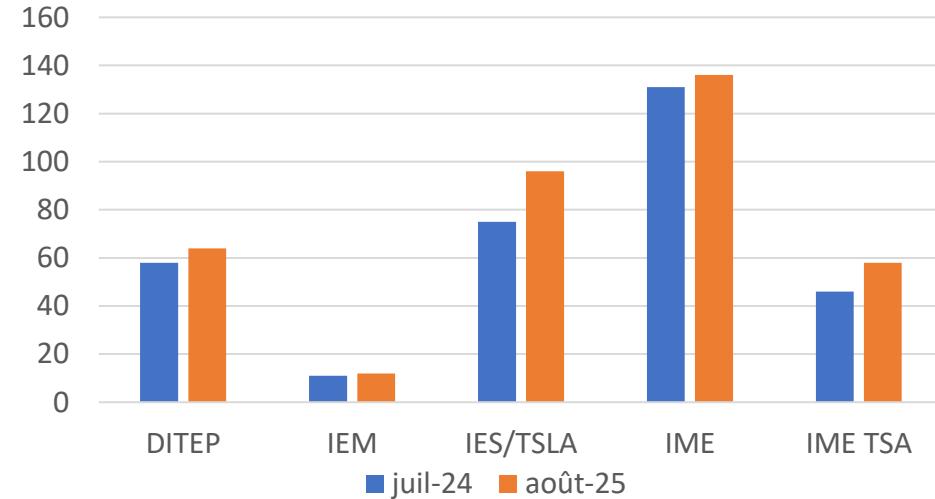
\*Faits établissements du 1<sup>er</sup> septembre 2024 et le 1 août 2025

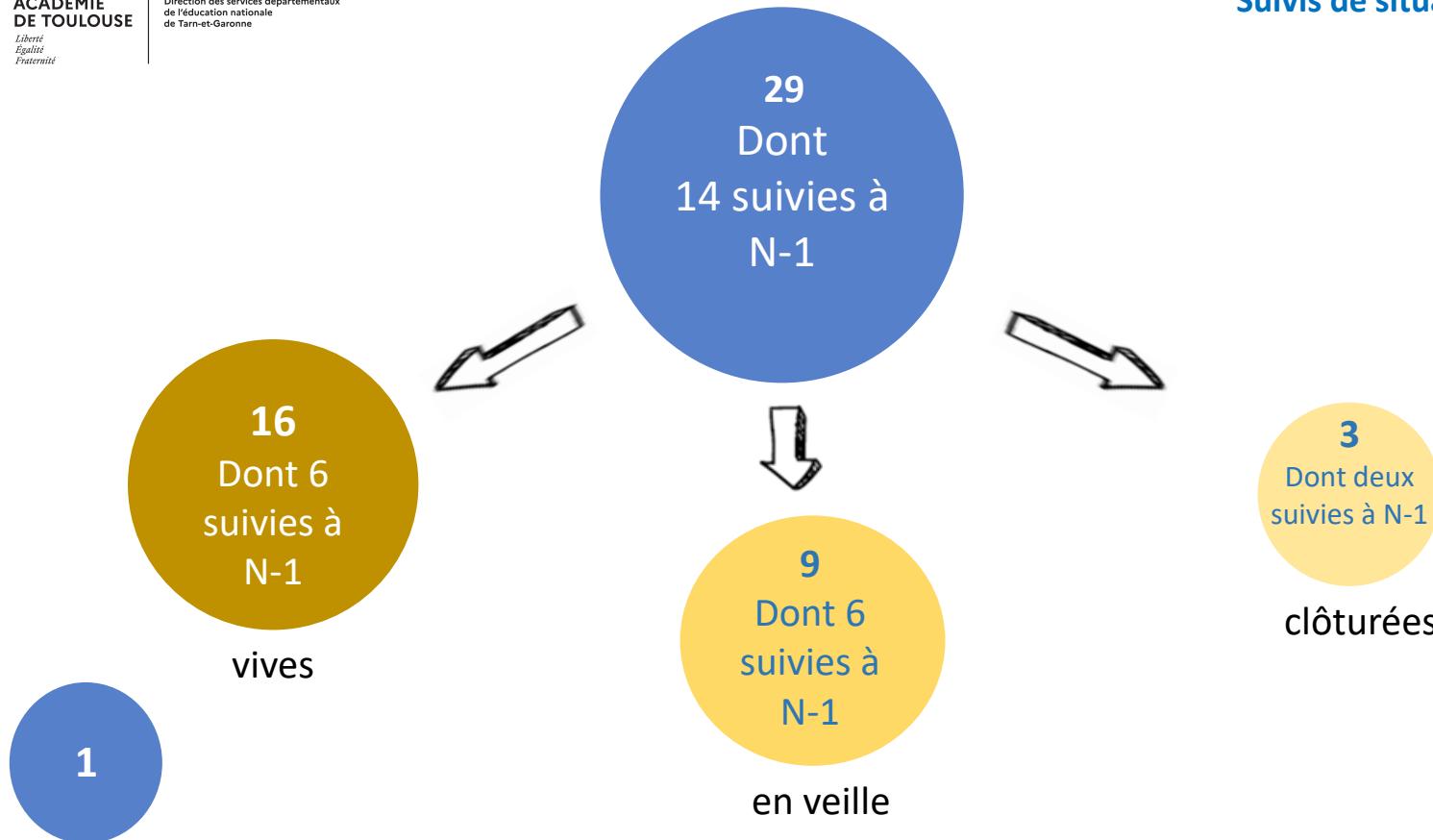
## Evolution des attentes d'appuis médico-sociaux Juillet 2024 - Août 2025

Nombre d'élèves en attente de mise  
en œuvre d'un accueil de jour en  
ESMS

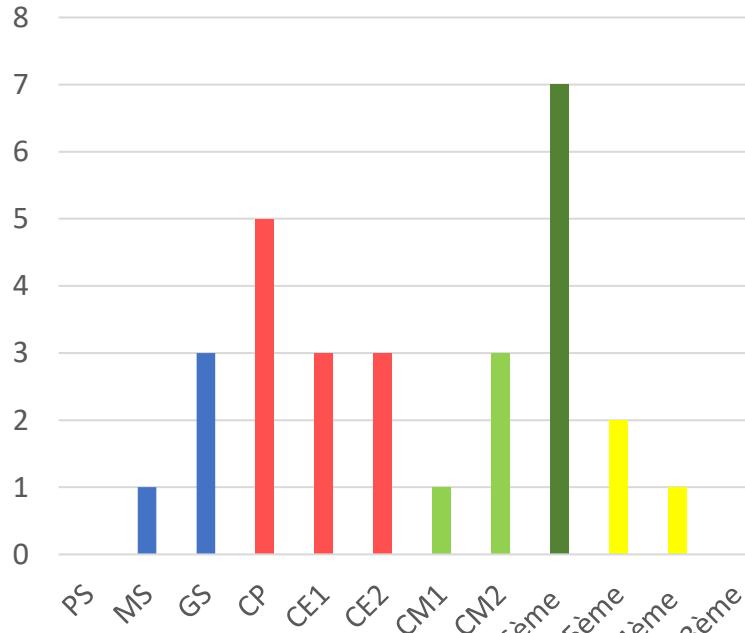


Nombre d'élèves en attente de mise en  
œuvre SESSAD

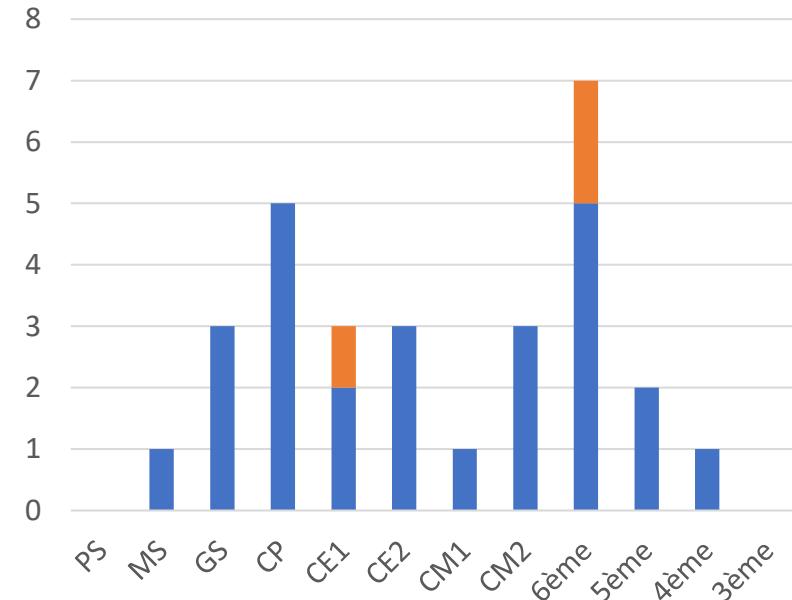




Cycle 1      Cycle 2      Cycle 3      Cycle 4



Garçons      Filles



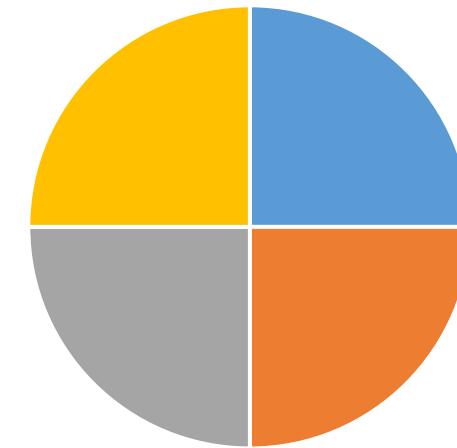
## Répartition des situations vives en juillet 2024

6 circonscriptions  
1er degré



- Castelsarrasin
- Caussade
- Montauban ASH
- Montauban centre
- Montauban sud
- Valence d'Agen

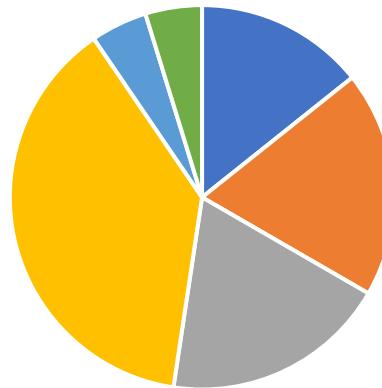
18 collèges



- Olympe de Gouges
- Jean-Jacques Rousseau
- Jean Jaurès
- Pays de Serres

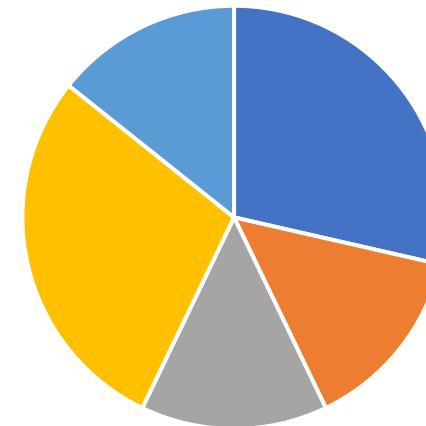
## Répartition des situations vives en juillet 2025

6 circonscriptions



- Castelsarrasin
- Montauban ASH
- Montauban sud
- Caussade
- Montauban centre
- Valence d'Agen

18 collèges



- Collège Pierre Flamens
- Collège Ingres
- Collège Jean Lacaze
- Collège Pierre Bayrou
- Collège Pierre Darasse

28 situations suivies



ACCOMPAGNEMENT PÔLE  
SOCIAL

78,5 %

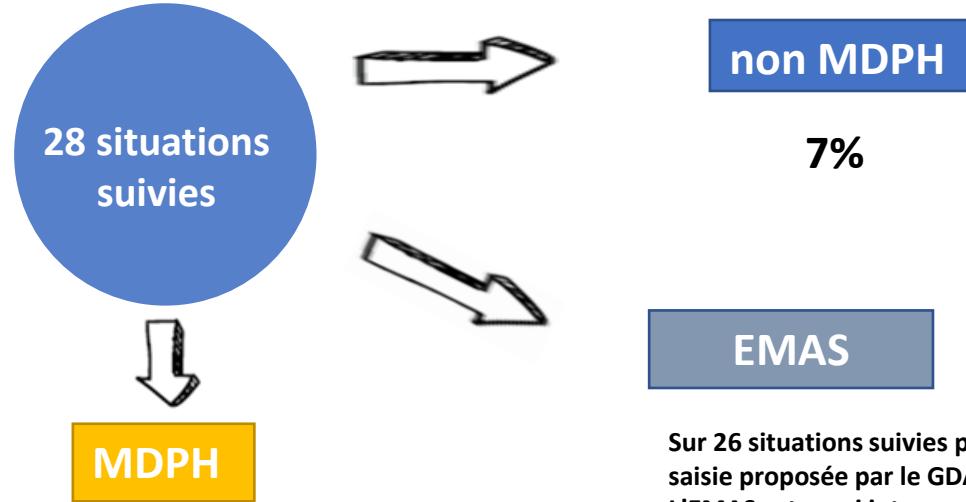
IP ou signalement  
AED ou AEMO  
Placement

PRISE EN CHARGE SANITAIRE

82 %



CMP/CMPP  
Hôpital de jour  
Libéral  
PCO  
En attente



Sur 26 situations suivies par l'EMAS 5 ont fait suite à une saisie proposée par le GDAS.  
L'EMAS est aussi intervenue en appui sur deux liaisons CM2 6ème en sensibilisation des équipes enseignantes.

93% 2 ULIS  
17 ESMS dont 2 IME et 15 DITEP (8 en attente en juillet 2025)  
14 AESH dont 2 AESH-I  
2 en attente de notification

# Ordre du jour

**1. Rappel objectifs et fonctionnement**

**2. Bilan quantitatif année 2024-2025**

**3. Echanges et perspectives 2025-2026**

## 1/ La question de la saisie du GDAS :

- Dans le premier degré, la saisie est réalisée par les inspecteurs de circonscription. La différence entre pôle ressource SDEI et GDAS semble plus claire.
- Dans le second degré, la procédure est peu mobilisée. Seuls 5 établissements du second degré ont saisi le GDAS en 2024-2025.

## 2/ La composition du groupe de travail :

- Un réseau partenarial à étoffer.

## 3/ Méthodologie de travail :

- Afin de cibler l'analyse sur les leviers partenariaux à activer, l'analyse pédagogique sera faite en pôle ressource SDEI.

### 4/ La collaboration avec la protection de l'enfance :

- Lien avec les Conseillères Techniques assistantes sociales, les IEN, les personnels de direction et les directeurs d'école.
- Lien engagé avec le conseil départemental et le procureur.

### 5/ L'accompagnement des personnels :

- Saisine EMAS facilitée.
- Accompagnement des enseignants et des équipes : écoute, soutien, conseils, accompagnement sur le terrain à la mise en place d'aménagements et d'adaptations, réflexion et rédaction de protocoles d'accueil et de gestion de crise.

### 6/ Continuité et sécurisation des parcours :

- Vigilance sur les transitions maternelle/élémentaire, premier/second degré (appui de l'EMAS, équipes techniques de liaison, accompagnement par les Professeures Ressources lors des rentrées scolaires ...).

### 1/ Axe partenarial :

- Organiser un partenariat plus ciblé en fonction des situations pour actionner les bons leviers en soutien à la scolarisation afin d'éviter les ruptures.
- Prendre appui sur les deux PAS (Pôle d'Accompagnement à la Scolarité) pour partage d'expertise et coordination de l'action.

### 2/ Axe fonctionnel :

- Poursuivre les interventions en formation ainsi que la co-intervention avec l'EMAS pour sensibiliser les équipes.
- Renforcer la co-intervention avec les conseillers pédagogiques de circonscription.

### 3/ Axe communicationnel :

- Informer les IEN et les personnels de direction du premier et du second degré.
- Poursuivre et renforcer le lien avec les pôles ressource de circonscription.
- Coordonner le maillage partenarial et centraliser les informations.

- Mercredi 15 octobre 2025
- Mercredi 12 novembre 2025
- Mercredi 10 décembre 2025
- Mercredi 21 janvier 2026
- Mercredi 11 février 2026
- Mercredi 18 mars 2026
- Mercredi 8 avril 2026
- Mercredi 13 mai 2026
- Mercredi 3 juin 2026
- Mercredi 24 juin 2026

# Merci pour votre attention.